



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE - ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE LIÈGE

RUE DES ANGLAIS, 21 - 4000 LIÈGE • TÉL. 04 221 70 70 • E-MAIL : INFO@ESAVL.BE • WEB : WWW.ESAVL-ARBAL.BE

référentiel de compétences doctorat

art et sciences de l'art

Le grade de **docteur en art et sciences de l'art** est décerné aux étudiants qui :

- ont développé de nouvelles connaissances à la frontière la plus avancée d'un domaine d'études et de recherche artistique, ou à l'interface de plusieurs domaines, et ont démontré la maîtrise des compétences et des méthodes de recherche artistique ;
- ont démontré la capacité de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche artistique tant théorique que pratique dans le respect de l'intégrité requise ;
- ont contribué, par une recherche originale, à repousser les limites du savoir et du champ de l'art, en développant des travaux significatifs, dont certains méritent une présentation et/ou une publication ou une diffusion nationale ou internationale ;
- sont capables d'intégrer des connaissances pour analyser, évaluer et synthétiser de manière critique des propositions artistiques nouvelles, complexes et très hautement spécialisées dans leur domaine, ou à l'interface de plusieurs domaines ;
- sont capables de communiquer, en engageant un dialogue critique, sur leur domaine de recherche avec leurs pairs, la communauté scientifique ou artistique au sens large, ou avec des publics avertis ou non ;
- sont capables, dans le cadre de leur environnement académique ou hors-académique, de contribuer activement aux progrès sociétaux, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques dans une société du savoir et du sensible.